



## **Modalités de traitement par la Commission européenne d'une plainte selon laquelle la France enfreint la libre circulation des travailleurs en déduisant les cotisations de sécurité sociale des pensions provenant de Suisse [CHAP (2014) 2212]**

Affaire ouverte

**Affaire 752/2022/FA - Ouvert le 08/06/2022 - Décision le 01/09/2023 - Institution concernée** Commission européenne ( Poursuite de l'enquête non justifiée ) |